



## CONSEIL MUNICIPAL

### - Compte rendu de la séance du jeudi 1<sup>er</sup> mars à 19h30-

Présents : 23 conseillers

Absents : BOUNIER Yannick (procuration HELIAS Patrice), AUTRET Guillaume (procuration CRÉDOU Ronan), L'HELGOUALC'H Alan (procuration GARREC Marcel), STEPHAN Patrick (procuration SCAON Marie-Pierre).

Madame CHOSSEC Adeline a été élue secrétaire.

#### 1/ Présentation du rapport préparatoire au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2018 –Annexe n°1

(Abstention de COQUELIN Olivier et LE BELLEC Valérie).

2/ Délibération approuvant, à l'unanimité, que le géoréférencement des réseaux d'éclairage public sur le territoire communal soit réalisé par l'intermédiaire du SDEF et acceptant le plan de financement proposé, soit une participation communale estimée à 2 254,50 euros.

3/ Délibération approuvant à l'unanimité la vente d'une parcelle communale à Madame SAVINA Anne-Marie, domiciliée en Plomeur -Penn al Liorzhoù. Cette acquisition concerne un délaissé de voirie situé à l'extrémité d'un ancien chemin de remembrement, parcelle cadastrée AC n°184 pour une contenance de 42 m<sup>2</sup> et a pour but l'agrandissement de la propriété bâtie riveraine du délaissé. Le prix de vente est fixé à 1 000 nets vendeur (avis de France Domaine du 25.01.2018).

4/ Délibération approuvant à l'unanimité l'adhésion de la commune au Conseil National des Villes et Villages Fleuris moyennant une contribution de 225 euros.

5/ Approbation à l'unanimité du projet de motion en faveur de la Ligne Grande Vitesse (LGV) objectifs 3 heures.

VU pour être affiché le 7 mars 2018 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,  
**Ronan CRÉDOU**